

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le *Mémorial diplomatique* fait connaître dans les termes suivants les causes qui, d'après lui, auraient amené un rapprochement entre la France, la Prusse et l'Autriche :

» La situation politique tend de plus en plus à s'améliorer dans le sens du maintien de la paix. Nous ne saurions trop répéter que ce qui a le plus contribué à cet apaisement, c'est l'attitude très-pacifique et très-amicale de la Prusse pour la France et par contre-coup pour l'Autriche.

» Deux circonstances nous paraissent avoir pesé sur les résolutions et la conduite du cabinet de Berlin de ce côté.

» En premier lieu, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les menées panslavistes de la Russie en Bohême ont fini par causer des inquiétudes en Allemagne, et la Prusse a un intérêt bien évident à ce que le cabinet de Saint-Petersbourg n'étende pas son influence jusqu'au cœur de l'empire d'Autriche. Dès lors la Prusse a dû se rapprocher des puissances occidentales et se détacher de la Russie dans une égale mesure.

» En second lieu, de l'avis de tous les observateurs sérieux, le gouvernement prussien va se trouver aux prises dans un avenir peu éloigné avec des difficultés intérieures de plus d'une sorte. L'adoption de l'amendement Lasker par la Chambre des députés de Berlin indique que le Parlement prussien est disposé à

réagir avec force contre l'omnipotence de la couronne et des ministres. D'un autre côté, les résistances du sud de l'Allemagne contre toute extension du système fédéral récemment inauguré au nord du Mein, s'accroissent chaque jour davantage. On vient de voir que le ministère wurtembergeois a dû, sous peine d'essayer un échec, appuyer devant la Chambre une disposition législative en matière de presse que le gouvernement prussien cherchait à faire écarter.

» En Bavière, le prince de Hohenlohe paraît également très-désireux de ne recommander pour le futur Parlement douanier que des hommes absolument opposés à l'entrée des Etats du Sud dans la Confédération du Nord et résolu à maintenir sur ce point important la ligne de démarcation posée par le traité de Prague.

» Les mêmes symptômes se trahissent dans le duché de Hesse-Darmstadt, en sorte que la Prusse est tenue en ce moment d'user de la plus grande circonspection dans le développement de sa politique intérieure.

» Sous l'empire de ces faits et dans les limites où ils s'imposent à l'attention du cabinet de Berlin, celui-ci, nous le répétons, donne depuis quelque temps la preuve qu'il est animé des sentiments les plus pacifiques.

» Si nous sommes bien informés, la Prusse ne se contenterait pas en ce moment de s'abstenir de tout ce qui serait de nature à aggraver la situation ; mais elle offre et elle emploie son concours pour apaiser les difficultés présentes.

La *Gazette officielle* de Florence publie un décret qui institue un consulat à la résidence de Mexico, avec juridiction sur tout le territoire de la république mexicaine. Ce décret exclut de la juridiction du consul de Mexico les côtes du Mexique. Cette exception fait pressentir, sans doute, la nomination de divers autres consuls dans les villes maritimes.

M. Rattazzi ne se tient pas pour satisfait de la publication récente des documents qui ont jeté une si indiscrète lumière sur son équivoque conduite dans les derniers événements italiens. Il a signalé à la Chambre des députés de Florence, des lacunes et des inexactitudes dans cette publication. Il a demandé l'impression de documents supplémentaires.

M. Menabrea a adhéré à cette nouvelle publication, et la Chambre l'a votée.

Les dépêches d'Italie, indiquent les différentes augmentations et diminutions que la commission du budget du Parlement de Florence proposera de faire subir aux recettes du royaume. Les augmentations atteindront les droits d'enregistrement et de timbre, ainsi que les poudres. Les réductions porteront principalement sur l'impôt qui frappait la richesse mobilière, la taxe des domestiques et des voitures, les droits de succession, etc.

S'il faut en croire la *Nazione*, le général Cialdini aurait renoncé au poste de ministre d'Italie à Vienne, pour lequel il avait été dési-

gné depuis quelque temps déjà. Cette détermination semblerait, si elle se confirme, indiquer entre le général et le nouveau cabinet un désaccord qui, dans les circonstances actuelles, ne manquerait pas de gravité.

A la Chambre des représentants belges, le chef du nouveau cabinet a fait quelques confidences sur les causes qui ont déterminé la retraite du dernier ministère. La question des écoles d'adultes et le projet de loi sur l'armée auraient plus spécialement amené la rupture de l'entente entre les membres de l'ancien cabinet. Quant à la question de la conférence, elle aurait été tout-à-fait étrangère à la crise. M. Frère a déclaré que, le cas échéant, il serait favorable à ce que la Belgique se fit représenter à la conférence, et il a terminé son discours en donnant l'assurance que la politique du gouvernement ne sera pas modifiée.

Le cabinet nouveau proposera la démolition de la citadelle d'Anvers, et l'application des fonds provenant de la vente des terrains à d'autres travaux de fortifications.

La *Presse*, de Vienne, parle de l'intention qu'aurait le gouvernement autrichien d'abandonner le système d'organisation de l'armée publié à la suite de la dernière guerre, de rétablir le droit d'exonération, de réduire l'armée active au chiffre minimum, suffisant pour répondre aux exigences de la situation, et de rendre l'armée aussi mobile et aussi utile pour le service actif que possible.

FEUILLETON.

LES REVANCHES DE L'AMOUR.

Par GEORGES BELL.

(Suite.)

Simon Vernier jouissait intérieurement de voir sa femme si bien disposée pour le plaisir. Depuis longtemps il sentait que cette retraite dans un vieux manoir du Quercy ne pourrait pas toujours durer. Et maintenant il était assuré de trouver dans sa femme aide et protection quand il parlerait de venir plus souvent à Paris. Si Lucie avait paru faire bon marché de tous ces amusements et regretter l'existence parfois monotone, mais toujours tranquille, de la campagne, pour rien au monde Simon n'aurait voulu contrarier ses goûts, car il aimait sincèrement et vivement celle qui lui avait donné le calme et le bonheur. L'idée seule de lui occasionner la moindre des contrariétés l'aurait tout-à-fait mis hors de lui. Néanmoins il sentait que le besoin de sa gloire d'artiste lui faisait un devoir de l'existence parisienne, et il était tout aise de rencontrer dans sa femme des goûts conformes aux siens.

Les choses cependant avaient bien changé en quelques heures.

Pour la première fois, le soir de ce jour où ses

oreilles avaient eu à subir de si étranges révélations, Lucie refusa de se rendre à un bal qu'une vieille amie de sa famille donnait, on peut le dire, tout exprès pour elle. Il est vrai qu'elle prétextait une de ces indispositions nerveuses auxquelles les femmes sont toujours sujettes quand elles sont contrariées. La vérité était qu'elle éprouvait le besoin d'être seule pour se livrer librement et entièrement à sa douleur, ce qu'elle fit quand, de son appartement, où elle s'était retirée après le repas de famille, elle entendit la porte se refermer sur son père et sur son mari.

Les jours qui suivirent, elle s'arrangea également pour ne paraître en public que le moins possible. Elle craignait sans cesse d'entendre une voix indiscrète murmurer à son oreille quelques-unes de ces paroles, innocentes pour tous sans doute, mais qui ne la blessaient pas moins et d'une façon fort cruelle.

Simon Vernier ne savait trop à quoi attribuer une semblable conduite, si différente de celle qui l'avait tant charmé dans les premiers temps de son retour à Paris.

Il voyait bien que sa femme, car il ne pouvait admettre qu'elle agit par pure fantaisie, lui cachait quelque chose de grave, la cause de ce changement. Et alors son esprit se perdait en conjectures. Il n'avait pas en lui ce qu'il faut pour faire sortir une

confiance qui brûle les lèvres. Il attendait qu'on s'ouvrit à lui, qu'on parlât, et dans la circonstance, c'était lui qui aurait dû habilement faire venir la parole attendue. Au lieu de cela, il se creusait la tête et fouillait dans ses souvenirs pour donner une explication plausible à la métamorphose qu'il remarquait dans sa femme.

Il est vrai que toutes ses recherches et ses réflexions étaient faites en pure perte.

Ne pouvant vivre longtemps avec de semblables soucis, Simon résolut de profiter de l'occasion et de s'ouvrir lui-même à son ami Gaston de Loseraie.

Au moment où Simon Vernier prit cette détermination, son ami Gaston de Loseraie était dans la plus étrange des perplexités, car de ce côté-là aussi bien des choses nouvelles et inattendues s'étaient produites depuis quelques jours.

Un matin, Gaston s'était levé tout joyeux en pensant à sa femme et à ses enfants. Une lettre qu'il venait de recevoir le rassurait sur la santé de ces êtres chéris. Gaston était la nature bonne et aimante par excellence. Les souffrances de ceux qu'il affectionnait le faisaient souffrir, et par un contre-coup naturel il puisait les plus grandes joies dans leurs joies et leurs bonheurs. Depuis qu'il connaissait les douceurs de la paternité, sa femme, ses enfants, occupaient la première place dans son cœur. D'eux bien souvent dépendait toute la tranquillité de ses jours

et de ses nuits. A la moindre de leurs indispositions, Gaston était inquiet et ses anxiétés ne cessaient que lorsque les médecins l'avaient complètement rassuré.

Ce jour-là donc, il était joyeux des bonnes nouvelles reçues et se disposait à sortir pour profiter des premières heures d'une belle journée, lorsque le domestique de l'hôtel où il était descendu entra tout effaré dans son appartement.

— Monsieur, lui dit-il, il y a en bas une dame qui vous demande.

— Quelle dame ? Son nom ?

— Elle a refusé de nous le dire. Elle a également refusé de monter dans votre appartement.

— C'est bien ; j'y vais.

Le domestique était encore dans l'escalier lorsque Gaston sortit de sa chambre.

En entrant dans le salon de l'hôtel, il aperçut une femme vêtue de noir qui lui tournait le dos. Le cœur de Gaston éprouva comme une angoisse douloureuse, et le jeune homme en approchant reconnut Mme de Lasplés.

— Vous ici, madame?... tel fut le cri par lequel Gaston de Loseraie salua cette femme.

— Oui, mon ami, moi... Depuis deux jours je suis à Paris et depuis deux jours je vous cherche ; car, comme toujours, je viens auprès de vous pour trouver de la force et un appui.

En vue du service intérieur, de la garde des forteresses et du maintien de l'ordre on organiserait, dans les deux moitiés de la monarchie, des landwehrs composées d'hommes de la réserve. De cette manière, on donnerait satisfaction aux désirs de la Hongrie tout en maintenant intactes les forces de la monarchie.

La vogue appartient en ce moment aux instructeurs militaires prussiens. Il vient, en effet, de débarquer à Varsovie un certain nombre de ces sous-officiers, expédiés par le roi Guillaume dans la capitale du « pays vistulien », pour apprendre aux soldats russes les manœuvres prussiennes.

Quant à la dénomination de « pays vistulien », il paraît, d'après les feuilles anglaises, que c'est la qualification qui est destinée à remplacer, dans l'avenir, le nom héroïque de la malheureuse Pologne. C'est ainsi, du moins, que l'aurait désignée un décret récent du comité constituant publié par le journal officiel de Varsovie.

Des lettres de Constantinople, datées du 1^{er} janvier, annoncent au *Débat*, de Vienne, que les envoyés du Monténégro ont formulé les demandes suivantes :

1^o Cession d'une grande partie de la côte de l'Herzégovine et d'un port dans la mer Adriatique ;

2^o Destruction des derniers forts que les Turcs possèdent sur la frontière du Monténégro.

La Porte serait décidée à répondre par un refus aux Monténégrins.

Le calme est rétabli dans les provinces portugaises qui avaient été récemment le théâtre de quelques désordres.

Un télégramme de Londres formule, d'après une soi-disant communication confidentielle du Portugal, une accusation qui nous paraît bien téméraire contre le gouvernement espagnol.

Les troubles récents de Lisbonne et de Porto auraient été suscités par ce gouvernement. On conçoit que cette étrange dénonciation ne doive être accueillie que sous les plus expresses réserves.

Le *Times* vient de publier un article sur les bruits d'établissements permanents en Abyssinie attribués au gouvernement anglais, et, naturellement, il les dément. Mais au ton avec lequel il décrit les charmes et les avantages de ces contrées si favorables à la colonisation, on serait tenté de considérer cet article comme un essai fait pour provoquer une manifestation de l'opinion.

Les arrestations pour inculpation de fenianisme sont nombreuses en Angleterre, mais

elles n'aboutissent pas toujours à des poursuites fondées.

C'est ainsi que, récemment encore, dans le procès des fenians de Cardiff, dix des prévenus ont dû être renvoyés, faute de charges suffisantes.

Suivant l'*International*, les tentatives des fenians en Angleterre ne seraient qu'une manœuvre pour détourner l'attention du gouvernement de l'Irlande, où une insurrection se préparerait.

Le gouvernement aurait des informations certaines d'après lesquelles cette insurrection devrait éclater au printemps.

Nous lisons dans une correspondance adressée de Paris, le 13 janvier, au *Phare de la Loire* :

Le cabinet Menabrea est-il viable et quelle tournure les affaires italiennes vont-elles prendre sous sa direction, voilà le point d'interrogation le plus intéressant de notre politique extérieure à l'heure qu'il est. Autant que je puis en juger par des informations particulières qui m'arrivent de bonne source, les cartes ont failli se brouiller un instant à Florence. Les membres avancés de l'opposition en effet ne parlaient de rien moins que de ne plus remettre les pieds à la Chambre; le rappel au pouvoir du général Menabrea ayant, disaient-ils, porté atteinte à la dignité du Parlement. C'est, dit-on, M. Rattazzi qui, de retour de son excursion à Naples et en Sicile, a réussi à grand-peine à ramener un peu l'opposition et à obtenir qu'elle se contentât de rester sur l'expectative.

Le même M. Rattazzi, dont la situation n'a nullement été diminuée, comme vous le savez, par la publication des documents relatifs à l'épisode garibaldien, se proposerait, à ce qu'on m'assure, de réclamer auprès du Parlement contre la manière dont s'est faite cette publication; il prouverait que parmi les documents publiés, il y en a de faux, de tronqués, d'autres qui ne se rapportent pas du tout à la politique, etc. Ce sont des débats curieux évidemment.

Vous savez que le général Cialdini est également de retour à Florence; voilà la Chambre au grand complet et la situation va se dessiner. La question financière est toujours la grosse affaire, non-seulement pour le ministère Menabrea, mais encore pour tous les ministères passés et futurs de la Péninsule. Comment comblera-t-on le déficit actuel? On parle entre autres d'un impôt sur la mouture qui produirait 60 millions, l'impôt sur les immeubles serait augmenté d'autant; quant aux dépenses militaires, il paraît que loin de songer à les diminuer, le ministre de la guerre a reçu l'ordre de se préparer à toutes les éventualités.

La *Lombardia*, qui donne cette nouvelle dont je lui laisse la responsabilité, signale des

achats considérables de grains, l'envoi d'approvisionnements dans les forteresses et les magasins militaires, l'arrivée de milliers de cartouches et des commandes importantes faites en Amérique et en Belgique.

Des lettres de Bruxelles apportent une nouvelle qui causera une émotion profonde en raison des douloureuses circonstances auxquelles elle se rattache.

L'impératrice Charlotte a été informée, il y a quatre jours, par LL. MM. le roi et la reine des Belges, de l'affreuse catastrophe de Quertaro.

Le premier mouvement de l'impératrice a été un cri de douleur, immédiatement suivi d'abondantes larmes. Puis, reprenant toute la fermeté de son caractère, Sa Majesté est redevenue calme, et elle a dit, d'ailleurs, que depuis quelque temps elle soupçonnait quelque grand malheur.

Elle a demandé aussitôt ses habits de deuil. Depuis lors, la reine des Belges n'a plus quitté sa belle-sœur, qui a supporté cette grande épreuve sans que sa santé en ait été aggravée.

Les cours de Londres, de Prusse et d'Italie se feront représenter à la triste cérémonie des obsèques de l'empereur Maximilien.

On assure que l'Empereur Napoléon doit s'y faire également représenter; mais on ne désigne pas celui de ses aides-de-camp auquel Sa Majesté a confié cette mission.

Une dépêche télégraphique de Trieste annonce que la frégate la *Novara*, portant les cendres de l'empereur du Mexique, est entrée mercredi au soir dans le port de cette ville, escortée de l'escadre impériale.

Les archiducs Charles-Louis et Louis-Victor se sont rendus à bord de la frégate pour déposer une couronne sur le cercueil de leur frère.

Le roi de Suède se fera représenter, à la solennité funèbre du 18, par le ministre suédois, M. Due. D'après le *Fremdenblatt* de Vienne, l'empereur de Russie enverra trente-six officiers supérieurs de son armée. Le régiment de dragons prussiens, dont le défunt était chef, sera représenté par une députation.

M. le duc de Gramont représentera l'Empereur des Français.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le Sénat s'est réuni jeudi, en séance générale, pour recevoir une communication du gouvernement.

Cette communication avait pour objet le dépôt de la loi militaire.

M. Leverrier va adresser, dit-on, au Sénat une proposition tendant à élargir la publicité des séances de cette assemblée, proposition pour laquelle il aurait déjà réuni l'adhésion d'un certain nombre de ses collègues.

La commission de la presse a entendu plusieurs rédacteurs en chef de journaux, entre autres MM. de Girardin, Guérault, Havin, Hébrard (du *Temps*), M. de Riancey, etc.

On dit que l'Empereur a donné l'ordre aux commissaires de police de nos vingt arrondissements de faire restituer aux indigents les matelas et les objets de literie déposés au Mont-de-Piété de Paris. Les ministres et les chefs d'administrations ont été aussi invités, paraît-il, à multiplier les fêtes cet hiver afin de venir en aide au commerce.

Une mission militaire française vient d'être chargée de suivre l'expédition anglaise en Abyssinie.

Nous lisons dans l'*Etenäard* : « Le directeur du théâtre de la Porte Saint-Martin, M. Marc Fournier, avait reçu plusieurs lettres anonymes lui annonçant que des mines chargées de poudre avaient été établies dans les dessous du théâtre et que, d'un moment à l'autre, ces mines, préparées et allumées par des mains criminelles, feraient tout sauter. M. Fournier crut d'abord que ces lettres émanaient de mauvais plaisants, et n'y attachait pas d'importance; mais comme avant-hier il en reçut une plus explicative, il informa le commissaire de police.

Ce magistrat crut devoir, le soir, vers onze heures, descendre, assisté d'agents, dans les dessous, et il y surprit, cachés derrière un calorifère, deux individus qui ont déclaré se nommer K... et V..., être sans asile, et qui n'ont pu expliquer la cause de leur présence en ce lieu. Qu'y venaient-ils faire? Là est le mystère. Ils ont été envoyés provisoirement à la préfecture. Une enquête est ouverte, et des investigations vont être faites à l'effet de rechercher si les lettres anonymes n'auraient pas révélé une horrible machination. »

Le *Ménestrel* assure que la suppression des musiques militaires ayant été trouvée fâcheuse en haut lieu, on ne tarderait pas à rétablir, dans leur état précédent, ces corps généralement regrettés; la chose serait même décidée depuis quelques jours.

On parle de la prochaine fermeture de la chasse: il est probable que l'excellent système d'une clôture unique continuera à prévaloir et que la date de cette clôture ne tardera pas à être annoncée.

Nous lisons dans la *Gazette de France* : « La nouvelle du mariage de Mlle Adeline Patti avec le marquis de Caux, chambellan de l'Empereur, qui avait été annoncée il y a quelque temps, puis démentie, est donnée de nouveau comme certaine. Ce mariage aurait lieu,

— Parlez, madame; que s'est-il passé ?

— Mon ami, continua Mme de Lasplès après un silence, l'heure est peut-être mal choisie; je suis importune sans le vouloir; vous alliez sortir...

— C'est vrai, madame; mais j'allais sortir sans but arrêté, parce que la journée est belle...

— Eh bien! venez avec moi. Aussi bien ai-je besoin de me recueillir avant de commencer tout ce qu'il faut que je vous dise...

Gaston offrit son bras à Mme de Lasplès et tous les deux prirent le chemin des Tuileries.

Quelques minutes après, Simon Vernier se présentait chez Gaston de Loseraie et était fort étonné d'apprendre que son ami était sorti avec une femme.

Après s'être un instant proménée en silence dans le jardin des Tuileries, Mme de Lasplès avait entraîné Gaston de Loseraie vers les bosquets sombres et déserts qui avoisinaient la terrasse du bord de l'eau.

— Ecoutez, Gaston, lui dit-elle tout-à-coup après s'être assurée par un regard rapide jeté autour d'elle qu'il n'y avait personne dans les environs pour les écouter et les trahir, voilà bien des années que je vous connais et j'ai mis votre amitié à l'épreuve dans plus d'une occasion. Cette amitié sincère et loyale ne m'a jamais fait défaut. Aujourd'hui j'ai encore besoin de vous et plus que jamais.

— Parlez, madame, aujourd'hui et toujours, je suis tout à vous.

— Si j'ai aimé passionnément, follement aimé M. Simon Vernier, mieux que personne vous le savez. Tout ce que j'ai méprisé pour être à lui, tout ce que j'ai sacrifié, foulé aux pieds pour lui, vous le savez encore. Et vous savez aussi quelle a été la récompense de mon attachement et de ma tendresse. Si je vous en parle, ce n'est point pour donner un regret au passé, Dieu m'en garde! Le temps et vos bons soins, vos sages conseils, se sont chargés de guérir des blessures qui paraissaient devoir être mortelles. Quand je rejetais loin de moi des consolations que toute autre à ma place aurait peut-être acceptées, mais qui blessaient ma dignité de femme outragée, j'acceptai l'hospitalité que m'offrit votre femme Hélène. Victime de l'amour, je ne voulais point aller chercher encore dans l'amour le baume qui guérit; je repoussai les hommages qui s'adressaient à la femme délaissée par l'homme qu'elle avait choisi entre tous. Mais je me souvins qu'il y avait encore des cœurs qui m'aimaient avec un autre sentiment et je n'hésitai pas à me réfugier auprès de vous, de votre femme, de votre enfant.

Mme de Lasplès avait prononcé ces paroles avec une animation croissante. Il était évident que mal-

gré les années écoulées les blessures de son cœur saignaient encore parfois.

Gaston l'écoutait comme un homme qui attend pour péroraison à toute cette fougue l'annonce des plus grands malheurs. La tête inclinée, l'œil fixe, et ne regardant rien, il écoutait ne sachant guère où allait aboutir cette conversation.

— Oui, vous savez tout cela, reprit Mme de Lasplès, et vous n'avez pas un seul instant retiré votre estime et votre affection à la femme qui n'avait eu d'autre tort que celui d'être trop aimante et surtout trop confiante dans la puissance de son amour. Mais ce que vous ignorez sans doute, Gaston, car si vous le saviez, vous ne m'écouteriez déjà plus et vous me diriez pour me fermer la bouche que le mal est réparé, c'est à quoi a pu servir cet amour qui sans votre Hélène aurait causé ma mort.

— Je confesse, madame, que là-dessus je suis dans...

— Oh! je n'en doute pas, je n'en ai pas douté un seul instant. Aussi ma première pensée en recevant cette lettre par laquelle j'ai tout su a été de venir vers vous, loyal Gaston de Loseraie, vers vous que par Hélène je savais à Paris.

— Madame, puis-je savoir ce que contient cette lettre?

— Tenez, fit Mme de Lasplès en tendant le papier... Non, ajouta-t-elle aussitôt en retirant sa main, il vaut mieux que je vous le dise, devant vous je n'ai aucune honte à tout avouer.

Un nouveau silence de quelques minutes suivit ces paroles.

— M. Simon Vernier est un grand artiste, reprit Mme de Lasplès, je le savais quand je l'ai vu pour la première fois, mais j'ignorais à quelle source il allait puiser ses inspirations et quels étaient les modèles qu'il faisait poser devant lui. Aujourd'hui il ne m'est plus permis de l'ignorer. Au besoin, la rumeur publique me l'apprendrait. Malheur à la femme qui est vue par de pareils hommes dans une situation qui, reproduite avec art, peut attirer et captiver l'attention des curieux! Ils ne laissent jamais échapper des occasions si belles. Dussent-ils fouler aux pieds tout ce qui est respectable aux yeux des autres, ils n'hésitent pas: leur réputation, leur gloire passe avant tout. M. de Loseraie, vous êtes allé sans doute, vous irez du moins visiter l'exposition des Beaux-Arts. Eh bien! donnez un coup-d'œil aux œuvres de M. Simon Vernier, elles en valent la peine; on n'y trouve rien de vulgaire et vous verrez à quel désespoir l'amour a réduit celle qu'on appelait jadis la belle Mme de Lasplès!...

dit-on, prochainement. Mlle Patti resterait cependant au théâtre pendant trois ans encore, ses engagements avec les théâtres de Londres et de Saint-Petersbourg ne lui permettant pas de renoncer à son art avant cette époque. »

— Nous lisons dans l'*Etendard* les détails suivants sur l'opération qu'a dû subir, samedi 11 janvier, le comte de Goltz :

« M. le comte de Goltz, ambassadeur de la Confédération de l'Allemagne du Nord à Paris, a subi, samedi dernier, une longue et douloureuse opération : l'opérateur était M. le docteur Nélaton, assisté du médecin de l'ambassade, M. le docteur Kolb, et d'un de ses aides.

» S. Exc. M. le comte de Goltz, ayant pu être chloroformé, n'a pas souffert pendant l'opération, par laquelle tout le mal a pu être enlevé.

» M. le comte de Goltz était depuis longtemps atteint, dans la bouche, d'une affection qui avait rendu une consultation indispensable.

» Dans la matinée, M. Nélaton procéda à l'opération, pour laquelle il avait jugé utile l'emploi du chloroforme, mais dans une proportion assez restreinte et qui n'ôta pas absolument au malade sa connaissance et la conscience de sa volonté.

» Le travail a duré dix minutes ; il a été rude, mais mené avec le plus grand bonheur. M. le comte de Goltz étant très-fort, il fallut trois personnes pour le maintenir.

» M. le comte de Solms-Sonnenwald, premier secrétaire, n'a pas quitté l'illustre patient.

» Celui-ci s'étant dégagé de l'influence du chloroforme avant la fin de l'opération, il eut hâte de s'emparer de l'ardoise sur laquelle il écrivit : « Merci ! êtes-vous content ? »

« Nous croyons pouvoir affirmer que l'état du comte de Goltz ne tardera pas à être tout-à-fait satisfaisant.

» Le comte peut, dès aujourd'hui, se soutenir par des bouillons et du thé.

» L'Empereur fait prendre de ses nouvelles tous les jours ; le roi de Prusse et le comte de Bismark s'en font également instruire par des dépêches journalières, indépendamment de celles qui parviennent à la reine par une parente du comte, attachée à la maison de Sa Majesté. »

— Une particularité assez curieuse, au sujet de l'ambassadeur prussien, le comte de Goltz, c'est que son père a été opéré du même mal (un bouton cancéreux à la langue), et est mort dans le même hôtel, rue de Lille, n° 78, où est né le fils et où il vient aussi d'être opéré.

— On annonce que la duchesse de Morny, en vue de son mariage avec un jeune et riche Espagnol, le duc de Sesta, vient d'abjurer le schisme grec pour entrer dans l'Eglise catho-

lique. La duchesse est la fille d'un seigneur russe, le prince Troubetskoï. On dit qu'après son mariage elle doit s'établir à Madrid. Les enfants que la duchesse a eus du duc de Morny, et qui auront chacun deux cent mille livres de rentes, seraient confiés aux soins de la sœur du comte de Flahaut. On ajoute que la duchesse de Morny a un douaire de cent mille livres de rentes et de nombreux et magnifiques diamants. L'Empereur et l'Impératrice sont loin, assure-t-on, de voir ce mariage avec plaisir.

— L'*Indépendance belge* annonce que M. Jecker, le fameux banquier de Mexico, dont on a si diversement parlé, serait à Paris dans ce moment pour tenter au gouvernement français un procès en paiement de 13 millions. Sa réclamation serait basée sur ce fait que, par la signature de M. de Montholon, la France serait intervenue comme garantie dans la transaction passée entre lui et l'empereur Maximilien, transaction qui limitait à 26 millions, au lieu de 17, les réclamations à la charge du Mexique.

— La *Gazette d'Erberfeld* annonce qu'une explosion de feu grisou a eu lieu dans les mines de houille à Neu-Iserlohn.

On a constaté, jusqu'à présent, la mort de 76 personnes, mais on craint qu'il y en ait plus de 100.

— *Imitation de l'or.* — Une découverte américaine, qui ne semble par encore avoir franchi l'Atlantique, est celle d'un magnifique alliage, réalisant incontestablement la plus heureuse de toutes les imitations de l'or.

Il comprend dans sa composition : cuivre pur, 100 parties ; étain pur, 17 ; magnésie, 6 ; tartre du commerce, 9 ; sel ammoniac, 3,6 ; chaux vive, 1,6.

Pour sa préparation, le cuivre étant d'abord fondu, on ajoute dans le creuset, par petites portions à la fois, la chaux, la magnésie, le sel ammoniac et le tartre, et l'on brasse vivement pendant une demi-heure pour rendre le mélange homogène ; après quoi on jette à la surface l'étain en petits grains, en continuant de brasser jusqu'à la fusion complète de ce métal.

On couvre le creuset et l'on maintient la fusion du mélange pendant trente-cinq minutes ; enfin, on écume et l'opération est terminée. Cet alliage est éminemment ductile et malléable ; on peut en faire des fils très-résistants, des feuilles à peu près aussi minces que celles de l'or, l'employer en poudre, le couler dans des moules, etc.

Il a tellement l'apparence de l'or, que l'on ne peut le distinguer que par son poids. Il est déjà très-répandu aux Etats-Unis, comme sans doute il le sera très-prochainement en France.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Ainsi que nous l'avons dit, l'ensemble de la loi sur l'armée a été voté par le Corps-Législatif dans la séance du 14 janvier :

Voici, le vote des députés de Maine-et-Loire sur la prise en considération de l'amendement de MM. Paulmier, le baron de Veauce, etc. (Faculté de remplacement) :

Ont voté pour : MM. de Las-Cases, Louvet et Segris.

M. E. Berger a voté contre l'amendement.

Sur l'article 14, qui reprend dans la garde nationale mobile, les hommes célibataires ou veufs sans enfants des classes de 1866, 1865, 1864 qui ont été libérés par les conseils de révision, MM. Berger, de Las-Cases, Louvet et Segris ont voté pour.

Sur l'ensemble de la loi : MM. Berger, de Las-Cases et Segris ont voté pour ;

M. Louvet a voté contre.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

M. Louvet, notre député, n'a pas voté la loi sur l'armée. Il avait parlé contre elle, et il a voté contre elle. Il a pour lui la logique et le bon sens, ce qui n'est pas à dédaigner. Il aura aussi pour lui la reconnaissance des électeurs et leurs votes.

M. Louvet, député et maire de Saumur, a remis hier, à M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en l'appuyant très-énergiquement, la délibération du conseil municipal de Saumur, qui proteste contre le projet d'une dérivation des eaux de la Loire au profit de la ville de Paris. Déjà, il y a trois semaines, M. Louvet avait fait une première démarche auprès du même ministre pour réclamer contre une mesure aussi funeste aux intérêts des riverains de la Loire, que préjudiciable aux intérêts commerciaux de la France toute entière.

M. Louvet, maire et député de Saumur, a fait remettre à M^{me} la Supérieure du Bureau de Bienfaisance de cette ville, une somme de 500 fr. destinée à être employée à faire la soupe deux fois par jour aux indigents. Cette somme sera jointe aux dons qui ont été recueillis dans la quête qui vient d'être faite.

Le concile de Poitiers a tenu vendredi dernier sa première séance dans la cathédrale, sous la présidence de S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Le *Courrier de la Vienne* rend compte en ces termes de cette solennité :

« Le vaste chœur de la basilique, orné pour la cérémonie avec un goût sévère, se prêtait admirablement au développement de la pompe des cérémonies synodales. A l'issue de la messe du Saint-Esprit, célébrée pontificalement par

le cardinal-archevêque, les quatre évêques présents : Mgrs de Poitiers, d'Angoulême, de Luçon et de Périgueux, et le R. P. abbé de Ligugé portant la crosse et la mitre, se sont formés en hémicycle autour de Son Eminence, et alors a commencé la séance, dont on pourra lire les détails dans le cérémonial. Après avoir adressé l'allocution latine d'usage aux membres du concile, Mgr Donnet s'est avancé vers la grille du chœur, et a prononcé du haut d'une chaire improvisée un discours d'ouverture.

» Une foule considérable avait afflué à la cathédrale pour jouir des splendeurs de la cérémonie, qui n'a été terminée qu'à onze heures et demie par la procession du cortège dans les nefs de l'église.

» Le soir, aux vêpres, Mgr de Luçon, qui officiait, était seul présent.

» Le sermon a été donné par le R. P. Mathieu ; les nefs étaient comblées et la foule se pressait à la porte au point d'obliger le prédicateur à suspendre un instant son discours »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODRY.

Dernières Nouvelles.

On signale une grande agitation dans les provinces méridionales de l'Italie, en faveur des dynasties de Naples et de Toscane. Des monnaies, frappées à l'effigie de François II, circulent ouvertement. Un journal, *il Mediterraneo*, aurait été récemment fondé, à Rome, pour y soutenir les idées de restauration bourbonnienne. Ce symptôme mérite d'être constaté.

Du fond de sa retraite, Garibaldi continue de lancer à tous les vents du ciel d'innombrables lettres, dans lesquelles il annonce l'intention de reprendre au printemps prochain une campagne contre le saint-siège.

Dublin, 16 janvier.

Les chefs fenians Patrick et Lennox, auteurs de l'attaque dirigée contre les stations de police à Milltown, Steposode et Glencullen, ont été mis en prison. Un procès leur sera intenté sous prévention du crime de haute trahison. De nouvelles arrestations ont eu lieu à Dublin.

Le vapeur *Chicago* a été entièrement détruit par les vagues. Un soldat a fait feu sur un pillard et l'a blessé. Le temps est très-orageux.

Pour les dernières nouvelles : P. GODRY.

AVIS.

Guérison des névralgies dentaires et conservation des dents malades, par la méthode de M. RIELLANT, médecin-dentiste de Paris, ancien chirurgien-dentiste des hôpitaux et de l'établissement des Orphelines de la marine impériale du port de Rochefort, dentiste de tous les établissements d'instruction publique

La foudre tombant aux pieds de Gaston de Loseraie ne l'aurait pas plus surpris que cette révélation soudaine. Un instant il resta stupéfait et confondu comme un homme qui n'en peut croire ses oreilles. La voix stridente d'ironie de Mme de Lasplès lui faisait l'effet d'un de ces instruments qu'on n'entend que dans les rêves. Si cette femme n'avait pas été devant lui frémissante encore d'indignation, il n'aurait pas cru que c'était elle qui avait parlé ainsi.

Le premier moment passé, il trouva la force de dire : — Ce n'est pas possible, madame, on vous a trompée ; c'est une calomnie !

— Une calomnie, dites-vous, Gaston ? Plût au ciel ! malheureusement je ne puis dire comme vous ; mes renseignements viennent d'une source qu'il ne m'est pas permis de suspecter. Au reste, voyez vous-même... Je m'en rapporterai à votre jugement.

Gaston de Loseraie, que cette conversation avait affecté au dernier point, promit de faire le jour même, et tout exprès, une visite à l'exposition des Beaux-Arts. La dernière parole de Mme de Lasplès coupa court à toute réflexion et à tout commentaire, en promettant à Gaston de Loseraie de ne condamner son ami qu'après avoir vu de ses propres yeux. Au reste, c'était peut-être ce sentiment profond des convenances qu'il n'avait jamais trouvé

en défaut chez elle, qui attachait d'une façon si vive Gaston à cette femme.

Ils se connaissaient déjà depuis longtemps et il aurait fallu bien chercher dans toute la société parisienne de cette époque pour trouver deux natures plus capables de s'apprécier dignement à leur mutuelle valeur.

Après cette conversation, tout autre entretien était impossible même entre deux anciens amis qui ne s'étaient pas vus depuis plus d'une année. Gaston le comprit et pour ne pas être exposé à voir se renouveler une scène pénible, il offrit à Mme de Lasplès de la reconduire à son hôtel, ce qu'elle accepta.

A peine rendu à lui-même, Gaston de Loseraie courut à l'exposition des Beaux-Arts. Il avait hâte d'acquiescer la conviction qui manquait à sa conscience. Quoique faiblement, il avait aussi encore l'espérance de trouver exagérés les rapports qu'on avait faits à Mme de Lasplès, et son cœur désirait vivement défendre son ami auprès de celle dont il avait trahi l'amour. Mais, hélas ! devant l'œuvre de l'artiste, le doute même n'était pas possible, et pour Gaston moins que pour tout autre. En regardant l'œuvre désignée avec quelque attention, lui qui venait de voir Mme de Lasplès, il ne put s'empêcher de reconnat-

tre l'intention manifeste de reproduire des traits autrefois adorés. Ainsi pas moyen de nier, pas moyen de recourir même à la fausseté de la ressemblance !

Cette découverte jeta Gaston de Loseraie dans un grand trouble, dans une grande perplexité. Il avait accepté une mission de loyauté, et il était décidé à la remplir loyalement. Mais son esprit n'en restait pas moins plongé dans une foule de réflexions profondes au milieu desquelles il ne parvenait pas à se reconnaître. Tout ce qu'il voyait lui paraissait confus et comme enfoui dans des ténèbres qu'aucune lueur, même lointaine, ne venait éclairer d'une façon satisfaisante pour lui.

Que se passait-il donc dans le cœur de Simon Vernier, pour qu'un jour il eût modelé cette figure vivante du désespoir d'amour ? Était-ce ennui du présent ? regret du passé ? retour vers ces heures brûlantes où la passion lui apparaissait dans toutes ses sublinités ?... Voilà ce que se demandait Gaston de Loseraie. Et à toutes ces questions son esprit restait sans réponse. Car depuis leur rencontre nouvelle, les deux amis avaient eu quelques instants à peine à donner aux causeries intimes. En sorte que Gaston avait sans cesse à se rappeler toutes les hautes et nobles qualités de Simon Vernier pour ne pas faire comme tout le monde et l'accuser de déloyauté.

Toutefois, ces réflexions n'enlevaient rien aux embarras de la situation présente, Gaston se trouvait toujours face à face avec la mission qu'il avait acceptée dans l'espérance de revendiquer l'innocence de son ami. Il lui fallait maintenant reparaitre devant Mme de Lasplès pour confesser que tout ce qu'elle avait dit était la vérité.

L'attitude de Gaston de Loseraie, pendant cette seconde entrevue, était la plus éloquente des protestations. Il ne dit pas un mot, ne fit pas un geste ; mais sa tête inclinée, ses yeux fixés sur le parquet, disaient assez que son ami était coupable, mais que peut-être cette faute était de celles qui portent en elles leur châtement.

Touchée au dernier point, Mme de Lasplès ne chercha pas à compromettre, par des récriminations inutiles, la victoire qu'elle venait de remporter sur l'esprit de Gaston de Loseraie. Elle comprit que cet homme, justement estimé de tous, en se taisant, ne voulait pas accabler un ami coupable, mais qu'il n'en avait pas moins ressenti une rude atteinte dans tous les sentiments nobles et élevés qu'il portait en lui. Elle fut donc la première à détourner l'entretien de ce sujet pénible et elle répara, auprès de Gaston, tous ses oublis de la matinée.

(La suite au prochain numéro.)

des deux Charentes, attaché actuellement comme dentiste à plusieurs pensionnats du département de Maine-et-Loire, établi à Saumur depuis le 1^{er} septembre 1862, quai de Limoges, 157.

M. Riellant a l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son mi-

nistère, qu'il s'occupe de toutes les opérations qui ont rapport à la chirurgie dentaire et aux maladies des gencives et des dents. Il pratique l'orthodontosie ou l'art de redresser les dents chez les enfants et jusqu'à l'âge de 20 ans, sans l'emploi de l'appareil mécanique.

M. Riellant cautérise les dents douloureuses

par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité.

M. SICARD, médecin-dentiste, nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il commencera à recevoir le vingt du courant, Hôtel Budan.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (55^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

La Violette, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

La Bleue, avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

La Verte, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45^e année).

LA POUPEE MODÈLE

Journal des Petites Filles

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1^{ères} années forme trois beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 42, propre au commerce,

Comprenant plusieurs pièces au rez-de-chaussée, premier et second étages, cave voûtée, cour et issues, le tout occupé par divers locataires.

S'adresser pour visiter la maison et traiter, à M. FRANÇOIS PERCHER, géomètre-expert à Saumur, mandataire de M. LAMARQUE, ou à M^e LEROUX, notaire. (16)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES, PAR ADJUDICATION,

Le 26 janvier 1868, à midi, en l'étude de M^e LEROUX,

UNE MAISON,

Située à Saumur, place du Marché-Noir, appartenant à M^{rs} et D^{ms} Jagot, occupée en ce moment par M^{lle} Carré, bonnetière, joignant d'un côté les enfants Jagot, d'autre côté M. Alphonse Jagot.

S'adresser à M^e JAGOT, rue du Puits-Neuf, pour visiter la maison.

A CÉDER

Un fonds de commerce

DE

MERGERIE

BONNETERIE

Situé à Tours (Indre-et-Loire).

Cet établissement, bien achalandé, est situé dans le plus beau quartier de la ville.

S'adresser, pour les renseignements, à M. TISON, rue des Payens, 12, à Saumur. (17)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

Commune de Bagneux.

1^o Au Pont-Fouchard, en face de l'église, un corps de bâtiment composé de trois chambres basses et greniers au-dessus;

2^o Au Vau-Langlais, 44 ares de terre, vigne et jardin.

Commune de Distré.

3^o Aux Champceaux, à la Bosse, aux Closeaux, aux Cartes, au Moulin-Distré et au Bois-de-Pocé, 75 ares de terre et vigne, en plusieurs morceaux.

S'adresser, pour traiter, à M. CAMUS, rue de la Petite-Douve, ou à M^e CLOUARD, notaire. (663)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE PROPRIÉTÉ

D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT, Dans un seul tenant.

Située au Petit-Puy, commune de Saumur, à 50 mètres de la route impériale de Saumur à Chinon,

Appartenant à M. SERGÉ, propriétaire à Saumur,

D'une contenance totale de 2 hectares 58 ares 50 centiares ou 47 bois-selées.

S'adresser, pour visiter cette propriété et traiter à l'amiable, à M. SERGÉ, rue Saint-Lazare, faubourg Nantilly, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (450)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Avec jardin, écurie et remise, rue du Palais-de-Justice, n° 3.

S'adresser à M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (665)

A VENDRE

UNE BONNE FERME, dans les environs de Saumur.

Produit net d'impôts 3 p. 0/0.

Bail authentique.

S'adresser à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire).

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1868,

MAISON de M^{me} Fermé, située à Dampierre, composée de salon de compagnie, salle à manger, cuisine, vestibule, plusieurs chambres à coucher, servitudes, cour d'entrée, jardin autour de la maison et jardin de l'autre côté du chemin.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

M^{me} BEAUDOUX-LEROY,

M^{de} DE MODES,

Rue Saint-Jean, à Saumur,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'aucune modification n'est apportée à sa maison de commerce, et qu'elle continue les affaires comme par le passé. (9)

On demande à acheter d'occasion le Répertoire méthodique et alphabétique de DALLOZ, 44 volumes in-4^o.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 25 ans, marié récemment et sorti du service, demande une place comme **jardinier, cocher ou garde, et un emploi pour sa femme.**

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de la 12^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS de LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'Ecole du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8° de 824 pages. PRIX : 7 fr. 50 c. pour Paris; Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 JANVIER.			BOURSE DU 17 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 85	» 15	» »	68 85	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	99 65	» »	» »	99 80	» 15	» »
Obligations du Trésor.	470	» »	» »	470	» »	» »
Banque de France.	3250	» »	10	3265	» 15	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1347 50	» »	7 50	1355	» 7 50	» »
Crédit Foncier colonial.	461 25	» »	» »	460	» »	1 25
Crédit Agricole.	610	» 1 25	» »	610	» »	» »
Crédit Industriel.	620	» »	» »	622 50	» 2 50	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	163 75	1 25	» »	161 25	» »	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	657 50	5	» »	657 50	» »	» »
Orléans (estampillé).	867 50	» »	2 50	875	» 7 50	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1150	» »	» »	1157 50	» 7 50	» »
Est.	533 75	» »	» »	533 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	880	» 2 50	» »	880	» »	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	540	» 2 50	» »	538 75	» »	1 25
Ouest.	558 75	» »	» »	560	» 1 25	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1447 50	» »	» »	1457 50	» 10	» »
Canal de Suez.	263 75	» »	» »	280	» 16 25	» »
Transatlantiques.	265	» »	» »	267 50	» 2 50	» »
Emprunt italien 5 0/0.	42 90	» 60	» »	43 15	» 25	» »
Autrichiens.	502 50	» »	» »	503 75	» 1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	336 25	» »	» »	338 25	» 2	» »
Victor-Emmanuel.	38 50	» »	» »	39	» 50	» »
Romains.	48	» »	3	47	» »	1
Crédit Mobilier Espagnol.	192 50	» 2 50	» »	196 25	» 3 75	» »
Saragosse.	85	» »	» »	85 25	» 25	» »
Séville-Xérés-Séville.	20 50	» »	» »	20 50	» »	» »
Nord-Espagne.	59	» »	» »	59	» »	» »
Compagnie immobilière.	72 50	» »	» »	73 75	» 1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	320	» »	» »	320	» »	» »
Orléans.	313 25	» »	» »	313	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	327 50	» »	» »	328 75	» »	» »
Ouest.	312	» »	» »	311 25	» »	» »
Midi.	311	» »	» »	311	» »	» »
Est.	313 75	» »	» »	314 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

UN JOLI VOLUME CES DAMES PRIX UN FRANC

DU GRAND MONDE

PAR UNE FEMME QUI N'EN EST PAS.

CHAPITRES.

Une préface peu engageante. — Aphorismes sur les femmes. — Qu'est-ce que le monde. — La journée d'une femme du monde. — Le ménage d'une femme du

Se trouve en province chez les principaux libraires.

Pour recevoir le volume directement et franco, adresser 1 fr. 40 c., en timbres-poste à M. P. Lebigre-Duquesne, 16, rue Hautefeuille, à Paris.

monde. — Comment on devient quelquefois femme du monde. — Les naïves. — Les rouées. — Comment finissent les femmes du monde. — Comment elles devraient finir. — Conclusion.